

VILLE DE NOISY LE SEC

Triangle Ouest

RUE DE PARIS / AVENUE GALLIENI



MAITRISE D'OUVRAGE

LINKCITY ILE DE FRANCE
CHALLENGER - 1 AVENUE EUGENE FREYSSINET
78280 GUYANCOURT

MAITRE D'OEUVRE

CASTRO DENISSOF ASSOCIES
32 BOULEVARD DE
MENILMONTANT
75020 PARIS

B.E.T. STRUCTURE

BOUYGUES BATIMENT ILE DE
FRANCE - HABITAT SOCIAL
CHALLENGER - 1 AVENUE
EUGENE FREYSSINET
78280 GUYANCOURT

PAYSAGISTE

LAND'ACT
47 RUE JULES GUESDE
92300 LEVALLOIS

B.E.T. FLUIDES & ENVIRONNEMENT

PROJEX / DIAGOBAT
13 RUE DE LA PERDRIX
95957 ROISSY CHARLES DE GAULLE

BUREAU DE CONTROLE

BTP CONSULTANTS
202 QUAI DE CLICHY
92110 CLICHY

REDEVANCE BUREAUX

PERMIS DE CONSTRUIRE

Date:
19/04/2019

Echelle

PC-33-1

Modifications

Dates Indice



Déclaration pour le calcul de la redevance relative à la création dans la région Île-de-France

1/2
cerfa
N° 14600*01

- de locaux à usage de bureaux
 de locaux commerciaux
 de locaux de stockage

article L. 520-1 et suivants du code de l'urbanisme

Formulaire à utiliser pour des travaux :

<input checked="" type="checkbox"/> Donnant lieu à permis de construire	Cette déclaration est à joindre à la demande de permis de construire (article A. 520-1 du code de l'urbanisme).
<input type="checkbox"/> Ne donnant pas lieu à permis de construire	Adresser cette déclaration en deux exemplaires à la direction départementale du territoire ou à l'unité territoriale de votre département (article A. 520-1 du code de l'urbanisme).

1 - Identité et coordonnées du déclarant

Nom ou raison sociale : LINKCITY.IDF Prénom :

N° SIRET : 34318333100044

Adresse : (numéro, voie, lieu-dit) 1.Avenue.Eugène.Freyssinet - CHALLENGER

Lieu-dit : Commune : GUYANCOURT

Code postal : 78280 BP : Cedex :

Propriétaire Locataire¹ : Maître d'œuvre¹

2. terrain (bâti ou non bâti)

Adresse : (numéro, voie, lieu-dit) 75b-85.Avenue.Gallieni / 170-178.Rue.de.Paris

Lieu-dit : Commune : NOISY.LE.SEC

Code postal : 93130 BP : Cedex :

Section cadastrale et numéro des parcelles

C	23 à 26, 35 à 40, 189, 191, 193
---	---------------------------------

3. Locaux existants

Affectation actuelle Inutilisés Oui non depuis le
Utilisateur actuel

Nom ou raison sociale : Prénom :

Les locaux en cause ont-ils donné lieu à redevance depuis le 4 août 1960 ? Oui non

Si oui, rappeler les avis de redevance s'y rapportant :

Numéro date
Surface passible de la redevance Montant : Euros Francs

Numéro date
Surface passible de la redevance Montant : Euros Francs

4. Locaux projetés

Description des travaux de construction ou de transformation :
Affectation prévue local.commercial Agrément² : date Numéro

¹ Dans le cas où le constructeur n'est pas le propriétaire, joindre une lettre du propriétaire, portant ses nom et adresse et donnant son accord sur l'opération envisagée.

² Articles L. 510-1, R. 510-1 et suivants du code de l'urbanisme. Le cas échéant, une copie de la décision d'agrément doit être jointe.

Futur utilisateur :

Nom ou raison sociale : Prénom :

N° SIRET : □□□□□□ □□□□ □□□□□□

Adresse à indiquer pour la correspondance (numéro, voie, lieu-dit)

..... Commune :

Code postal : □□□□□□ BP : □□□□ Cedex : □□□

Futur propriétaire :

Nom ou raison sociale : Prénom :

N° SIRET : □□□□□□ □□□□ □□□□□□

Adresse à indiquer pour la correspondance (numéro, voie, lieu-dit)

..... Commune :

Code postal : □□□□□□ BP : □□□□ Cedex : □□□

Représentant (dans le cas de société ou indivision) :

Nom ou raison sociale : Prénom :

N° SIRET : □□□□□□ □□□□ □□□□□□

Adresse à indiquer pour la correspondance (numéro, voie, lieu-dit)

..... Commune :

Code postal : □□□□□□ BP : □□□□ Cedex : □□□

5. Surfaces des locaux projetés**5.1. Surfaces à construire ou à transformer**

Affectation des surfaces	Surface totale créée ³ ou transformée	Surface à déduire non passible de la redevance ⁴ (colonne b)	Surface passible de la redevance (colonne c = colonne a - colonne b)
Bureaux			
Commerce	1378,81	242,43	1136,38
Stockage			

Observations éventuelles

Je déclare avoir l'intention de procéder aux travaux de construction ou de transformation décrits ci-dessus.

Date 19/04/2019
Nom, prénom et signature du déclarant

Nouveau Charlotte

LINKCITY ILE-DE-FRANCE SAS
SAS au capital de 1 000 000 €
Challenger - 1 avenue Eugène Freyssinet
78280 GUYANCOURT
TEL : 01 30 60 46 59
SIRET 183 331 RCS Versailles - JE FR 56 343 183 331

³ Indiquez la surface créée telle que définie par l'article R 331-7 du code de l'urbanisme. « Article R.331-7. – La surface de plancher de la construction est égale à la somme des surfaces de plancher de chaque niveau clos et couvert, calculée à partir du nu intérieur des façades après déduction :

« a) Des surfaces correspondant à l'épaisseur des murs entourant les embrasures des portes et fenêtres donnant sur l'extérieur ;

« b) Des vides et des trémies afférents aux escaliers et ascenseurs ;

« c) Des surfaces de plancher sous une hauteur de plafond inférieure ou égale à 1,80 mètre ».

⁴ Indiquez ici les surfaces non passibles de la redevance en application des articles L. 520-6, L. 520-8, et R. 520-1-2 du code de l'urbanisme, à savoir notamment les locaux à caractère social affectés au personnel et les locaux sanitaires et les surfaces de stationnement, circulations comprises.